

**DOSSIER CONSULTATION RESTREINTE N° DNCMP/199/F/2026-2027
POUR LA FOURNITURE PIÈCES DE RECHANGE DES MACHINES DEPULPEUSES
MACKNONN**

Date d'^{publication} invitation : 28.../.../2026

Date d'ouverture des offres : 12.../.../2026

1. Objet

L'Office pour le Développement du Café du Burundi, ODECA en Sigle invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, *pour fourniture pièces de rechange des machines depulpeuses MACKNONN.*

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le budget de l'ODECA, exercice 2026-2027.

3. Spécifications du marché

- a. La passation du Marché sera conduite par l'Appel d'Offres Restreint tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
 - b. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont 1 lot : fourniture pièces de rechange des machines MACKNONN ;
- A. Les Fournitures sont à livrer dans un délai maximum de soixante jours (60) **calendaires** comptant après la date de l'attribution du marché.

4. Conditions de participation.

- a) Le marché est lancé par Appel d'offres restreint. Sont invités à participer à cet Appel d'Offres Restreint les personnes physiques et morales, possédant des conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- b) Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article **161 du Code des Marchés Publics du Burundi.**

Handwritten signature

- c) L'Avis d'Appel d'Offres restreint est adressée aux candidats, dont les noms figurent ci-après :

SOCIETE	NIF	CONTACT
CHELSEA HOPE	4000689150	79 953 053/69 094 250
Business Company New Sun	4001869041	69 168 911/71 114 026
MPINGA Company	4002228379	69 595 912
SPASUCO	40024223522	79 672 256

5. Acquisition du dossier de consultation restreinte.

- Le dossier de consultation restreinte sera remis main à main et gratuitement aux candidats invités ci-haut auprès du secrétariat de la Direction Générale de l'ODECA.
- Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier de consultation restreinte, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'ODECA, sise Bujumbura, zone Buyenzi, Blvd de la Tanzanie N°87 ; BP.450 Bujumbura. Burundi. Tél 22 22 53 33, email :odeca.info@gmail.com , en mentionnant la référence de la publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 7.

6. Présentation de l'offre.

- Chaque soumissionnaire a droit de soumettre une seule offre.
- Les offres rédigées en langue française doivent être présentées, en cinq copies dont une originale et quatre copies, dans deux enveloppes différentes dont :
 - ☐ L'une contiendra l'offre technique portant clairement la mention « **Offre Technique** » ;
 - ☐ L'autre contiendra l'offre financière portant clairement la mention « **Offre Financière** ».
- La garantie de soumission est de **deux millions de Francs Burundais (2 000 000 FBu)**
- Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des Matières

7. Dépôt des offres.

Les offres devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de l'ODECA, sis à l'adresse indiquée en haut, au plus tard le .../.../2026 à 10H00, avec la mention « ACR N°DNCMP/.../.../2026-2027, Offre pour la fourniture pièces de rechange des machines depulpeuses MACKNONN,

8. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des Offres.

9. Séance d'ouverture des offres.

- Les offres seront ouvertes en date du .../.../2026 à 10H30 en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle des réunions de l'ODECA.
- Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification

Chaque soumissionnaire a droit de soumissionner sur toutes les fournitures, la comparaison et l'attribution du marché se feront ensemble. Il n'y aura pas de combinaison et pondération des points.

Le soumissionnaire doit présenter les documents suivants :

1) L'offre technique :

- L'acte d'engagement dûment signé suivant le modèle du DAO en annexe ;
- La garantie bancaire de soumission suivant le modèle du DAO en annexe ;
- La copie du Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
- Registre de commerce (copie) ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité ;
- L'attestation originale de non redevabilité en cours de validité délivrée par L'INSS ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de commerce ;
- Copie des statuts juridiques de la société (personne morale) ;
- Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Spécifications techniques des fournitures ;



2) Offre financière :

- L'acte de soumission suivant le modèle du DAO en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres, les bordereaux des quantitatifs ;
- Le délai de livraison.
- Devis quantitatif et estimatif

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le/...../2026

**L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GENERAL
DE L'ODECA**

Ir. Oscar UWIKUNDA

